

ODOS\infos

n° 6 - Juin 2023

Votre bulletin municipal



DANS CE NUMÉRO

P2 Les brèves
P3 L'édito de M^{me} la Maire
P4 Le Budget Communal
P7 Le Pôle de santé
P7 La restauration scolaire
P8 Odos en transition

P9 Le moustique tigre
P9 Tribune
P10 Les travaux dans votre quartier
P11 Le CCAS
P11 Le Conseil Municipal des Jeunes
P12 Des occasions de se retrouver

Pour joindre la MAIRIE D'ODOS



☎ 05 62 45 11 16
✉ accueil@ville-odos.fr

ODOS

Pour vous informer et nous alerter

Rendez-vous
sur notre site internet
www.ville-odos.fr



Téléchargez
notre application mobile



Les Brèves

« Samedi, ça te dit ? »



C'est reparti pour les rendez-vous festifs au centre-ville, tous les 2^e samedis de chaque mois de 18h à 23h. En famille ou entre amis, dans une ambiance décontractée et festive, venez déguster les produits de nos restaurateurs ambulants. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Les enfants ne sont pas oubliés. Une structure gonflable les attend pour jouer et l'association des Enfants du Galopio tient un stand de douceurs. Les artistes qui assurent l'animation musicale sont rémunérés au chapeau ; n'oubliez pas de vous munir d'un peu de monnaie pour soutenir leur générosité.

Prochaines dates : 8 juillet, 12 août, 9 septembre et 7 octobre.

2^e édition de la course de caisses à savon : préparez vos bolides !

La 2^e édition de la course de caisses à savon organisée par le comité des fêtes d'Odos se déroulera dimanche 10 septembre. Un nouvel itinéraire a été dessiné pour l'occasion. Equipages et spectateurs, nous espérons que vous serez nombreux à participer à cet évènement. Le règlement de participation est disponible sur le site internet www.ville-odos.fr ou à l'accueil de la mairie.



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique



La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées a décidé de renouveler l'aide

financière pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Ce dispositif expérimenté en 2022 a connu un tel succès que l'assemblée délibérante a décidé de le reconduire. 200 foyers pourront en bénéficier. Cette aide de 200 € est ouverte à tous les habitants de la CATLP, sans condition de ressources, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, d'un montant maximum de 2000 € ou d'un vélo cargo neuf. Un seul vélo par foyer pourra en bénéficier. Cette aide est cumulable avec l'aide de la Région.

Pour plus d'informations :
<https://www.agglo-tlp.fr/vae>.

Vacances tranquilles

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).



Pour accéder à la démarche en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Stop aux incivilités



Vous êtes nombreux à nous signaler le dépôt sauvage de déchets verts ou le stationnement inapproprié de véhicules sur les trottoirs. Ces incivilités constituent des infractions et sont passibles d'une amende de 135 €.

Les trottoirs sont faits pour que les piétons et les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité.

Des rappels complémentaires :

Déchets verts : Ils doivent être déposés en déchetterie où ils peuvent être broyés ou compostés. Le brûlage est interdit. Des composteurs et des broyeurs sont disponibles à la mairie, renseignez-vous.

Bruits de chantier : Ils sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés). Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) **ou de jardinage** (tondeuse à gazon, motoculteur...) : Ils sont autorisés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 du lundi au vendredi / De 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi / De 10h à 12h les dimanches, jours fériés.

Tapage nocturne : Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe. Code pénal : R 623-2.



Madame, Monsieur,

Chers Odosséens,

Ce numéro de votre bulletin municipal consacre une part importante à la présentation du budget 2023 de la commune. Un budget dans lequel la hausse du coût de l'énergie aura fortement pesé, à l'instar de nos foyers.

Nous devons prendre en responsabilité les décisions qui s'imposent pour financer l'augmentation de nos charges de fonctionnement et de nos investissements. Nous devons aussi faire des choix, en privilégiant l'intérêt général, comme lorsqu'il s'agit de maintenir l'offre de santé dans la commune.

La fiscalité locale qui est notre principale recette, indispensable pour poursuivre la modernisation des services à la population, augmentera cette année. Nous donnons la priorité à l'amélioration de nos écoles, à la rénovation et à la sécurisation de nos bâtiments en relevant les défis de la transition écologique...

Le soutien affirmé à l'action sociale, à l'animation et à la vie associative demeurent un axe fort de ce budget.

Dans ce numéro, vous découvrirez des informations concernant le retour du moustique tigre qui fait désormais partie de notre environnement comme dans 90% de l'Hexagone. Vous y trouverez des conseils d'expert pour mieux vous y préparer.

Dans la rubrique Odos en transition, nous mettons l'accent sur l'importance d'économiser et de gérer autrement nos ressources en eau. Jamais les nappes phréatiques n'ont été aussi basses en Hautes-Pyrénées. C'est une nécessité autant pour notre sécurité que pour la pérennité de nos activités humaines et économiques. Chacun peut et doit agir, en responsabilité individuelle bien sûr, mais aussi par solidarité avec les territoires dépendants de nos ressources.

Notre commune agit solidairement en ce sens à la mesure de ses moyens. Des réservoirs de grande capacité équiperont progressivement nos bâtiments communaux pour récupérer l'eau de pluie des toitures. Nous améliorerons et renouvellerons nos massifs en choisissant des végétaux moins consommateurs d'eau et mieux adaptés au changement climatique.

Les enjeux sont si importants que la prise en compte de la perméabilisation des sols et la renaturation des espaces publics sont désormais des critères prépondérants dans le financement public des projets d'aménagement et d'urbanisme.

La belle saison arrive et cette année encore, les activités culturelles et sportives ne manqueront pas dans la commune. Elles vous sont présentées au fil de ces pages. Nous saluons la présence des Odosséens aux rendez-vous de nos commerçants ambulants tout au long de la semaine et tous les 2^e samedis du mois pour les « Samedi, ça te dit ». Ils contribuent à la dynamisation de notre centre-ville et nous les remercions pour leur fidélité.

Bientôt le temps des vacances, très attendues et sûrement bien méritées.

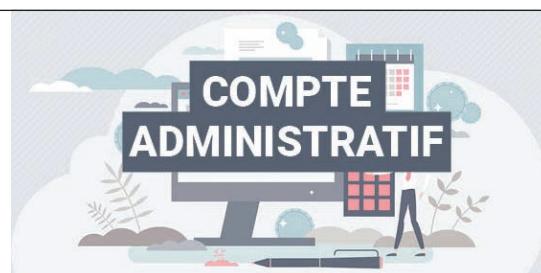
Je vous souhaite de passer un très bel été.

Isabelle Loubradou
Maire d'Odos

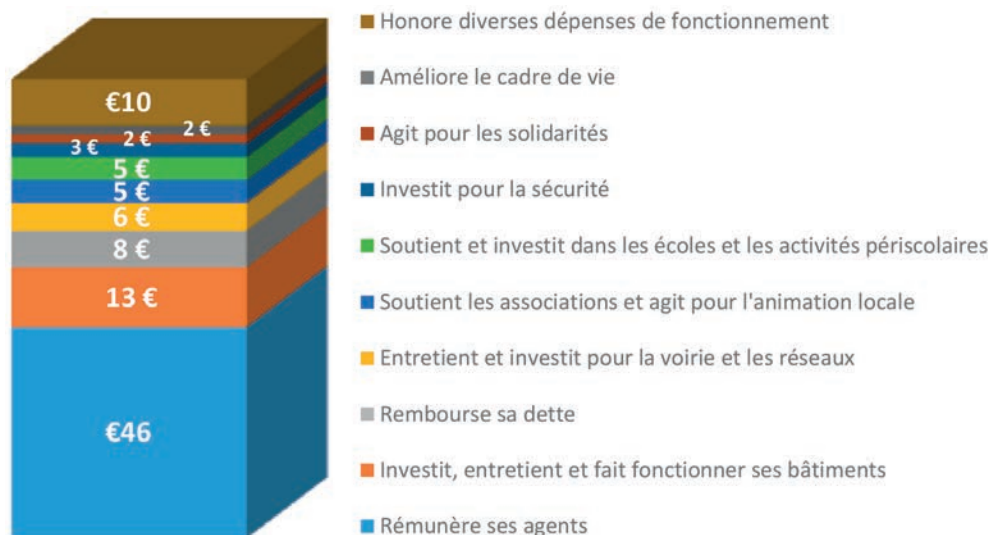
Le Budget **BILAN 2022**

Le compte-administratif du budget 2022

Le compte administratif retrace chaque année l'ensemble des actions qui ont été entreprises et permet de constater la réalité du budget primitif. C'est un relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses réalisées pendant l'exercice comptable. Il permet de juger de la bonne gestion de la commune.



Quand elle dépense 100 €, votre commune



Le budget communal résulte de l'équilibre comptable entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

- Total des dépenses d'investissement et de fonctionnement : 3 470 085.74 €
- Total des recettes d'investissement et de fonctionnement : 3 875 064 €

Résultats financiers de l'exercice : 355 428,79 €

Le compte administratif 2022 présente un solde positif excédentaire malgré une baisse des dotations (aides ou subventions diverses) depuis 2009 et des charges toujours plus importantes.

En recettes	2009	2014	2020	2022
Dotations	456 180,00 €	418 671,00 €	268 029,00 €	267 026,00 €
Delta par rapport à 2009		- 37 509,00 €	- 188 151,00 €	- 189 154,00 €
population	3389	3352	3369	3389
en €/habitant	134,61 €	124,90 €	79,56 €	78,79 €

Deux éléments sont à prendre en compte dans un budget. L'**autofinancement** qui doit en priorité couvrir le remboursement de la **dette**, ce qui permet de dégager un solde pouvant ensuite être affecté à l'investissement et à la dette elle-même.



L'autofinancement

Il fait le lien entre la section de fonctionnement et la section d'investissement. Il résulte de l'excédent de la section de fonctionnement. Plus il est important, plus la commune a de possibilités d'investir et d'enrichir son patrimoine.

Entre 2021 et 2022, les charges de fonctionnement ont augmenté de plus de 5.21% alors que les produits n'ont progressé que de 0.44% ce qui n'a pas permis à la commune de se constituer suffisamment d'autofinancement. La commune a donc dû financer une partie de sa dette en piochant dans son fonds de roulement. Pour 2023, il sera nécessaire de reconstituer la capacité d'autofinancement.

La dette

Endettement fin 2022 : 1 861 824€ soit 549€/habitant. La moyenne nationale de la strate est de 595€/habitant. Bien que la dette par habitant ne soit pas très élevée, la capacité d'autofinancement de la commune est insuffisante pour la couvrir et financer en totalité les futurs investissements. Dès 2026 des remboursements d'emprunt cesseront ce qui permettra d'assurer la charge des nouveaux emprunts pour le projet de rénovation de la mairie.



Le Budget **PRIMITIF 2023**

Les chiffres clés

Budget de fonctionnement : 3 541 966€

Budget d'investissement : 2 520 371€



LES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2023

Total : 3 541 966 €

Charges à caractère général : 908 400 €

Les augmentations subies

- › Les dépenses d'énergie + 90 000 € soit une hausse de 50%
- › L'inflation : + 20 000 € soit + 3% hors nouvelles dépenses
- › Marché de fourniture des repas : + 11 000 € soit + 10% d'augmentation
- › Entretien par l'EPAS du GALOPIO : + 18 000 €
- › Travaux de sécurité électrique des bâtiments et de maîtrise des consommations : + 25 000 €

Ce qui change : les dépenses d'entretien de voirie sont désormais financées par la section de fonctionnement sans possibilité de récupération de la TVA.

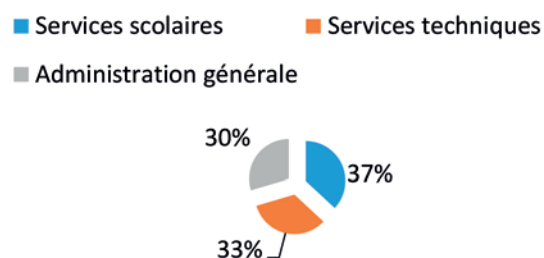
Les ressources humaines : 1 444 000 € au total

- › Services scolaires : 520 390 €
- › Services techniques : 471 694 €
- › Administration générale : 416 676 €

Autres charges de gestion courante

- › CCAS 89 000 € soit 26 €/habitant
- › Subvention aux associations : 107 000 € soit 31.50 €/habitant
- › Participation au fonctionnement du Service d'incendie : 121 300 € soit 34.46 €/habitant

Répartition des dépenses RH par catégorie



L'augmentation des charges réelles 2023 par rapport à l'exercice 2022 est de 200 000 €

En dépenses	2009	2014	2020	2022	Budget 2023
Dépenses totales de fonct	2 127 737,00 €	2 256 836,00 €	2 434 074,00 €	2 634 884,00 €	2 838 335,00 €
Evloution par rapport à N-1		6%	8%	8%	8%
Dépenses énergétiques	116 619,00 €	141 447,00 €	133 854,00 €	187 851,00 €	270 000,00 €
En % des dépenses totales	5%	6%	5%	7%	10%
Evloution par rapport à N-1		21%	-5%	40%	44%
Dépenses de personnel	1 032 205,00 €	1 147 758,00 €	1 285 572,00 €	1 429 715,00 €	1 444 000,00 €
En % des dépenses totales	49%	51%	53%	54%	51%
Evolution par rapport à N-1		11%	12%	11%	1%
Inflation		0,50%	0,50%	5,20%	5,90%

Le Budget **PRIMITIF 2023**

RECETTES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2023

Total : 3 541 966 €

- Augmentation des bases fiscales par l'Etat de 7.1% pour compenser l'inflation.
- Stabilité de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat.
- Filet de sécurité inflation : estimé à 80 000 €. Cette dotation exceptionnelle bénéficie aux communes qui ont eu en 2022 un taux d'épargne brut faible et en baisse de 25% par rapport à 2021, en raison des hausses des dépenses d'énergie et de l'augmentation du point d'indice pour les agents communaux.
- Augmentation de la fiscalité locale.
 - Taxe sur le foncier bâti : + 4%.
 - Taxe sur le foncier non bâti : + 0,10%.
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : + 0.5 %.

Pourquoi la fiscalité augmente ?

Les recettes habituelles seront insuffisantes pour couvrir et faire face aux charges de fonctionnement en forte augmentation telles que l'électricité, le chauffage, les fournitures diverses et l'augmentation des charges de personnel.

La hausse prévisible des recettes (fiscalité et filet inflation) ne permet pas de couvrir la hausse des dépenses. La collectivité doit également dégager une capacité d'auto-financement suffisante pour financer les équipements et les investissements courants. La commune doit enfin conserver un fond de roulement pour fonctionner et démontrer sa bonne santé budgétaire aux financeurs éventuels.

La revalorisation fiscale appliquée par l'Etat et la commune devrait générer 305 000 € de recettes supplémentaires.



Evolution depuis 2020

	2020	2022	2023
Dotations de l'Etat	268 029	267 026	277 100
Energie	133 854	187 851	270 000
Personnel	1 285 572	1 429 715	1 444 000

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2023

Total : 2 520 371 €

Les principales opérations :

- Acquisitions mobilières pour l'aménagement de la rue du Pic du Midi
- Réfection de l'avenue des Genêts
- Extension du cimetière
- Changement des menuiseries à l'école du bourg
- Sécurisation des bâtiments et de l'espace public
- Réhabilitation du patrimoine et des espaces publics

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2023

Total : 2 520 371 €

Les principales opérations :

- Vente d'un terrain : 190 000 €
- Dotations et réserves : 199 400 €
- Emprunts : 1 426 800 €
- Recettes d'ordres : 703 631 €

Retrouvez l'intégralité de ce budget sur notre site internet.

Pourquoi la commune a décidé l'achat du pôle de santé ?

De nombreux odosséens n'ont pas encore retrouvé de médecin depuis le départ à la retraite du Dr PAYOT. Cette situation est particulièrement préoccupante pour nos concitoyens âgés et isolés.

Si aucune action n'est entreprise, le nombre de médecins va encore diminuer dans le canton. A qui les patients pourront-ils s'adresser ? Il est donc essentiel que notre pôle de santé reste attractif pour que de nouveaux médecins s'installent.

Cela fait déjà plusieurs mois que la municipalité travaille avec les professionnels du pôle de santé pour faire venir de nouveaux médecins. Nous avons organisé plusieurs rencontres avec l'ARS et la CPAM pour étudier les moyens de maintenir l'attractivité du pôle de santé tout en recherchant de nouveaux médecins. Pour s'installer, les jeunes médecins ont de nouvelles attentes et la concurrence est forte entre les territoires. Comme il n'était pas envisageable pour la commune de salarier des médecins, les professionnels du Pôle de Santé se sont constitués en SISA - Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires- et ont obtenu l'agrément de Maison de Santé Pluri professionnelle. Cet agrément leur permet de bénéficier d'aides de l'ARS et de la CPAM pour salarier une secrétaire médicale et un coordinateur et pour rémunérer du temps médical pour



des visites à domicile. Les nouveaux médecins pourront aussi percevoir une prime financière pour leur installation.

Autre problème, l'insuffisance de locaux pour accueillir de nouveaux médecins et d'autres professionnels de santé.

Afin de débloquer la situation et de participer à l'effort collectif, la municipalité a décidé d'acquérir les bâtiments du pôle de santé, propriété d'un investisseur privé. Ce projet a été étudié avec notre comptable public et la banque des territoires pour que cette opération soit la plus neutre financièrement pour la commune. Les simulations d'emprunt montrent que la perception des loyers couvrira les remboursements d'emprunt et les frais de fonctionnement du pôle.

Mais nous ne voulons pas assumer seuls la charge de ce projet et nous avons sollicité le Préfet et le Président du Conseil Départemental pour une aide financière à cet investissement.

Dans quelques mois, en concrétisant cet achat, la commune sera à même d'apporter l'écoute et la souplesse attendues des professionnels dans les demandes d'aménagement des locaux pour développer leurs activités et accueillir de nouveaux médecins.



La Restauration **SCOLAIRE**

Relance du marché

Soucieuse des enjeux de l'alimentation de nos enfants dans les écoles, la municipalité a engagé plusieurs actions pour améliorer la qualité des repas de la cantine scolaire en valorisant les circuits courts et réduire le gaspillage alimentaire. Plusieurs pistes ont été étudiées.

Une étude a été menée sur la valorisation de l'actuel restaurant scolaire pour cuisiner sur place plus de produits frais et locaux. Résultat de l'étude, pour réagencer l'espace, s'équiper en matériel de cuisine adapté et répondre aux multiples normes de sécurité sanitaire, il faudrait investir 600 000€ HT. En plus de l'investissement, il faudrait ajouter aux charges de fonctionnement l'emploi de deux agents supplémentaires pour la préparation des repas. Un projet trop onéreux en l'état et peu adaptable en cas de hausse des effectifs d'enfants.

Autre piste explorée, l'achat des repas auprès du

collège Victor Hugo. Des rencontres constructives ont eu lieu avec la Principale du collège et le chef cuisinier pour discuter des conditions de faisabilité, notamment de la mise à disposition de 2 agents pour aider à la confection des repas. Après instruction de notre demande par les services du Département, le président du Conseil Départemental a répondu négativement en raison du nombre de repas trop important à produire et des aménagements que ce projet nécessiterait.

Des contacts ont aussi été pris avec la ville de Sémeac qui vient de s'équiper d'une grande cuisine centrale. L'étude est en cours et d'autres recherches se poursuivent.

Dans l'attente d'une alternative satisfaisante, le contrat avec l'actuelle société de restauration collective arrivant à échéance, la commune a publié un nouvel appel d'offre et fait évoluer son cahier des charges pour une meilleure qualité des produits.

Compostage collectif

ODOS fait partie des municipalités participant au dispositif «Ma commune 100 % compostage» en partenariat avec le SYMAT. Dans ce cadre, 4 secteurs de la commune font l'objet d'une campagne de sensibilisation auprès des habitants pour l'installation de composteurs de quartiers.



Ilots de biodiversité

Les îlots de biodiversité sont mis en place pour la troisième année dans la commune. Certaines parcelles du domaine public ne seront pas tondues, exceptée une bande de propreté en pourtour, laissant des zones de répit pour la faune et la flore afin de permettre à la nature de se régénérer.

Panneaux pédagogiques

Des panneaux pédagogiques ont été réinstallés le long du Galopio dans le quartier du Bouscarou. En vous promenant, vous pourrez vous familiariser avec la faune et la flore liées au cours d'eau et découvrir l'évolution de ce quartier depuis les années 1970.



L'eau est précieuse, économisons-la

La sécheresse de l'été 2022 nous a montré à quel point l'eau est une ressource précieuse, nécessitant une gestion parcimonieuse et vigilante. C'est pourquoi la commune s'engage dans une politique de récupération des eaux de pluie par l'achat, dans un premier temps, d'un réservoir de récupération des eaux de 10 000L qui va être installé aux ateliers municipaux. Il permettra d'arroser les jardinières et massifs qui ornent la commune, même durant les périodes de restriction d'usage de l'eau courante. Nous investirons progressivement dans d'autres récupérateurs d'eau positionnés sur nos bâtiments publics.

Le saviez-vous ?

Chaque Français consomme en moyenne **150 litres d'eau** par jour.

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes peut réduire sa consommation d'eau de 30 %.

Un robinet qui goutte, c'est 5 litres/heure gaspillés (soit 120 litres/jour), une chasse d'eau qui fuit, plus de 600 litres/jour soit la consommation quotidienne d'une famille de 4 personnes !

L'eau est précieuse, économisons-la !

Déplacements urbains

Une étude d'aménagement urbain favorisant les mobilités actives a été confiée par la municipalité



au bureau d'étude ASCODE. Mission : identifier les aménagements à réaliser pour faciliter la mobilité douce sur 4 axes de la commune : La liaison entre le centre Bourg et le quartier de la Renaissance – La Rue du Pic du Midi – La liaison entre le centre Bourg et le quartier du Bouscarou incluant la circulation au sein du quartier – La liaison Juillan – Odos – Tarbes par l'avenue de Lourdes.

Cette étude s'est déroulée en 3 phases : Diagnostic – Définition des projets d'aménagements de mobilité douce – Elaboration du programme d'actions.

Le programme d'actions constitue une base de travail, il sera étudié axe par axe en fonction des capacités financières de la commune.

Le premier axe concerne l'aménagement de la rue du pic du midi pour sécuriser la sécurité des piétons et des cyclistes. Une réunion publique de présentation du programme d'aménagement se tiendra le 28 juin.

Programme MOBY, suite et fin



Après deux années d'accompagnement par ECOCENE, le programme MOBY a pris fin. Les 9 et 16 juin ont eu lieu les deux ultimes actions.

Challenge de la mobilité «Objectif zéro carbone»

Du 5 au 9 juin les élèves de l'école du bourg et leurs parents étaient invités à venir à l'école à vélo ou à pied. Un classement par classe a été établi et des diplômes ont été remis par Mme la Maire en fin de semaine aux 3 meilleures classes, en présence d'élus, des enseignants et des membres du Comité Moby. Un stand MOBY avec des jeux ludiques, une exposition de photos et un goûter offert, complétaient le tout.

Test signalétique sur le parking - rue des Pyrénées

Afin d'inciter à la vigilance les parents venant récupérer leurs enfants à la sortie de l'école, un test signalétique a été réalisé le vendredi 16 Juin à partir de 16h sur le parking de la rue des Pyrénées. Ce test consistait à matérialiser une signalétique facilitant les déplacements doux et à inciter les automobilistes à être plus respectueux vis-à-vis de personnes se déplaçant à pied ou à vélo.

Le moustique **TIGRE**

Extraits des recommandations de l'Agence Régionale de Santé

LE MOUSTIQUE TIGRE, noir rayé de blanc, de petite taille, 1/2 cm, naît et vit chez nous, dans un rayon de 150 mètres, autour de nos maisons, principalement en zone urbaine. La zone humide du Galopio n'est pour rien dans sa présence ! Originaire d'Asie du sud-est et de l'Océan Indien, en Italie depuis 20 ans, il est aujourd'hui définitivement implanté en France.

Les femelles moustiques ont besoin de sang pour nourrir les futures larves. A la recherche de leurs repas sanguin, elles nous piquent toute la journée, avec un pic à la levée du jour et au crépuscule, et se reposent à l'ombre des arbres. Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois. Les femelles peuvent pondre environ 200 œufs tous les 12 jours dans des petits volumes d'eaux stagnantes, même propres, que l'on trouve sur nos balcons et dans nos jardins : vases, soucoupes, gouttières mal vidées, pneus usagés mais aussi creux d'arbres ou plantes tropicales susceptibles de retenir l'eau.

Pour croître, les larves ont besoin d'environ 1 cm d'eau stagnante durant cinq jours. Elles peuvent même se développer dans un bouchon de bouteille rempli d'eau

Une fois installé dans un jardin, il est très difficile de s'en débarrasser définitivement. Il faut apprendre à vivre avec.

Nous pouvons cependant tous agir, par plusieurs gestes simples, pour éviter sa prolifération.

DETRUIRE LES LARVES

- Supprimer l'eau stagnante au domicile et autour
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide
- Supprimer ou vider au moins 2 fois par semaine les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie inaccessibles aux moustiques en les couvrant



d'une moustiquaire ou d'un tissu fin, retourner les arrosoirs

- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières, veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie
- Ranger à l'abri de la pluie tous les objets pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants.

EVITER LES PIQÛRES

Le risque d'épidémie de dengue, de chikungunya, de zika en France métropolitaine est réel.

Lorsque on voyage dans les zones où ces maladies sont présentes et circulent, il faut se protéger des piqûres pour éviter une transmission vectorielle.

Quelques conseils : Porter de préférence des vêtements amples, légers et couvrants. Dormir sous des moustiquaires, utiliser les diffuseurs électriques à l'intérieur des habitations, les serpentins insecticides uniquement en extérieur, brancher climatisation ou ventilation, les moustiques ne résistent pas aux courants d'air ! Attention : Les répulsifs éloignent les moustiques sans les tuer mais sont déconseillés chez la femme enceinte et chez les nourrissons. Chez les jeunes enfants, éviter d'en appliquer sur les mains et le visage, éviter soigneusement les yeux, les muqueuses et les plaies, même superficielles.



Il existe des pièges efficaces simulant la transpiration humaine mais ils sont coûteux. La recherche actuelle s'oriente vers la dissémination de moustiques mâles rendus stériles.

Tribune

NON à l'augmentation de la fiscalité !

Chers concitoyens, Ces derniers mois, la situation économique de nombreux foyers s'est dégradée. Cependant, la municipalité soutient de nouveaux projets coûteux (centre village, nouvelle mairie, offre de soins...). Dans ce contexte, lors du dernier conseil municipal, le groupe d'opposition a voté contre le budget : 4 élus sur 5 contre la globalité. 3 élus sur 5 contre l'augmentation de la fiscalité. Vous pouvez toujours nous exprimer vos attentes ou interrogations par mail au : parole.doposition@gmail.com

Les travaux **DANS VOTRE QUARTIER**

Projet de réaménagement de la mairie et de la place du monument aux morts



Ce projet dont les grandes lignes sont présentées sur les panneaux explicatifs apposés sur le mur de l'église, entre dans sa phase opérationnelle.

Après les incontournables étapes d'étude et de conception menées par le cabinet d'architectes et les bureaux d'étude (structures, géologique, fluides et électricité), le document de consultation des entreprises va être prochainement publié.

Les offres des entreprises devront être remises pour analyse le 17 juillet pour un début de travaux à l'automne. L'ancienne conciergerie du château sera la première à bénéficier de ce programme triennal, suivie

de l'actuelle mairie et enfin de l'espace public du monument aux morts.

Ce projet permettra de valoriser le patrimoine communal par la rénovation de l'ancienne conciergerie du château, bâtiment délaissé depuis de nombreuses années.

Odos bénéficiera ainsi d'une maison commune performante tant sur le plan énergétique qu'au niveau réglementaire de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'espace public actuel de conception très minérale sera remanié et végétalisé pour mieux correspondre à l'évolution climatique et se faire plus accueillant.

Pour mieux se rendre compte de l'importance et de la nécessité de ce projet, une journée portes ouvertes de la mairie sera organisée au début du mois d'octobre. Elus et agents communaux seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour rappel, ce projet débutera au dernier trimestre 2023 et sera mené en 3 phases.

2023	2024	2025 - 2026
Réhabilitation de la conciergerie	Rénovation du bâtiment de la Mairie actuelle	Aménagement des espaces publics extérieurs
Montant estimé des travaux 985 000 € HT	Montant estimé des travaux 347 000 € HT	Montant estimé des travaux 875 000 € HT

Réfection de l'avenue des Genêts

L'avenue des Genêts va être totalement rénovée. Dans un premier temps le SDE va refaire l'éclairage public (lampadaires + tranchées pour l'alimentation électrique) au cours du semestre 2023 pour un budget de 50 000 €. Le revêtement sera quant à lui réalisé au premier semestre 2024 pour un budget de 80 000 €. De cette façon les tranchées se seront compactées naturellement pendant l'hiver.

Travaux réalisés en Régie dans les quartiers et les bâtiments communaux



Campagne nids de poule



Peinture des volets de la Maison de la JSO



Plantations diverses



Grillage et éclairage d'un court de tennis



Réparations de la voirie



Arceaux pour vélos à la MJC



Remplacement des filets de foot à l'école du bourg



Elagage des arbres

Vacances Seniors

C'est l'occasion de partir en vacances, de rencontrer d'autres personnes, de s'offrir quelques moments de répit aussi...

Après le succès de la première édition de Seniors en vacances en octobre 2022 avec un voyage en Périgord Noir, le CCAS propose un séjour aux Buissonnets à St Georges de Didonne en Charente Maritime.

Ce séjour de 5 jours et 4 nuits pour 20 personnes, accompagnateurs compris, se déroulera du 13 au 17 octobre 2023. Il concerne les personnes âgées de 60 ans au moment du séjour ou de plus de 55 ans lorsqu'elles sont en situation de handicap, retraitées ou sans activité professionnelle. Les retraités cumulant emploi et retraite sont éligibles au programme.

La convention conclue avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances accorde une participation financière aux personnes éligibles au programme.

Ce projet est fait pour vous. N'attendez pas pour réserver votre place.

Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale – Place Marguerite de Navarre – 65310 ODOS – Tél : 05 62 45 07 07 – www.ville-odos.fr – courriel : ccas@ville-odos.fr



Le Conseil Municipal DES JEUNES D'ODOS



Toujours actifs nos jeunes conseillers municipaux. Ils poursuivent leurs actions citoyennes et ils lancent 2 nouveaux projets. Ci-après les articles qu'ils ont eux-mêmes rédigés.

JOURNÉE CITOYENNE du Dimanche 11 juin

Nous avons renouvelé cette «Journée citoyenne» le dimanche 11 juin. Comme l'an dernier nous avons ramassé des déchets avec des bénévoles de la commune pour rendre notre planète plus propre. Les déchets ont été ensuite triés et récupérés par le Symat.

COLLECTE DE VETEMENTS jusqu'au 30 juin 2022

Comme en 2022 une collecte de vêtements est organisée jusqu'à la fin juin. Vous pouvez les déposer dans différents lieux tel que décrit sur l'affiche. Les vêtements collectés seront remis à des associations qui aident les personnes dans le besoin.

Nous avons rencontré Mme la Maire et Sylvie Marche, Maire-Adjointe en charge de l'Urbanisme de l'Environnement et du Cadre de Vie, pour parler des projets de la mise en valeur de la bibliothèque et du parcours sportif et de santé.

Projet «MISE EN VALEUR DE LA BIBLIOTHEQUE»

Connaissez-vous la bibliothèque «Marguerite de Navarre» à Odos ?

Il y a quelque temps plusieurs d'entre nous ont visité la bibliothèque et échangé avec les bibliothécaires. Cette enquête a révélé que la bibliothèque était mal connue par les Odosséens, que la plupart des personnes qui la fréquentait étaient Odosséens

et qu'il manquait un espace jeunesse. Nous allons donc organiser une réunion d'échange avec Mme la Maire et la personne qui s'occupe des bibliothèques au sein de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées pour savoir comment mieux la mettre en valeur. Un sondage sera également réalisé via l'application mobile Néocity pour avoir votre avis sur ce sujet.

Projet «PARCOURS SPORTIF ET DE SANTE» dans la forêt d'Odos



Nous souhaitons créer un parcours sportif et de santé dans la forêt d'Odos pour les enfants et les adultes (dont personnes âgées) avec 7 ateliers (par catégorie). En même temps, nous voulons faire un endroit pour observer les animaux. Nous espérons les mettre en place le plus tôt possible.

Mais avant cela nous allons :

- Faire le tour de la forêt d'Odos avec une personne de l'ONF (Office National des Forêts) pour découvrir la forêt d'Odos, voir si ce projet est possible et si oui, identifier les endroits où les ateliers pourraient être installés.
- Voir ce qui se fait dans d'autres villes
- Etablir le budget prévisionnel du projet
- Faire un sondage auprès de la population via l'application mobile Néocity
- Rechercher les collectivités et les structures qui pourraient subventionner ce projet.

Des occasions **DE SE RETROUVER**

RETOUR sur la FETE LOCALE 2023

Comme les années passées, jeunes et moins jeunes piaffaient d'impatience les 21, 22 et 23 avril à l'occasion de la fête locale de la Saint-Georges.

Les conscrits qui avaient entamé leur sérénade le week-end précédent se sont montrés exemplaires durant ces trois jours de fêtes.

Les festivités ont débuté le vendredi soir par le repas «Paella» concocté par Francisco de Rotigrill qui a régalié les 220 convives. Une superbe ambiance et les pas de danse ont rassemblé toutes les générations. Quelques regrets du comité des fêtes d'avoir dû refuser des inscriptions.

En 2024, promis, on essaiera de pousser les murs !

Samedi, par les caprices de la météo, le tournoi de pétanque organisé par VIP65 et la démonstration de quilles de 9 ont été annulés.

Mais rien ne pouvait altérer l'ambiance ni entamer la bonne humeur des odosséens venus nombreux dès 18h au traditionnel Apéro-Tapas animé par la troupe Folie-Bandas qui a fait chanter et danser toute la salle à un rythme endiablé jusqu'à 23h. Le temps de faire la place aux jeunes venus se retrouver et danser au son de leur DJ préféré de LA LUNA.



Dimanche : A 10h, premier rendez-vous de la journée à l'église avec la Confrérie «Royale des Chevaliers de la gerbe d'ail et du Chabrot Lomagnol», la Confrérie du «Haricot Tarbais», la Confrérie de «l'Oignon de Trébons» et la Confrérie du «Magret aux Cèpes». Le groupe musical «Les vaillants d'Ossun» était venu chanter la messe de la St Georges. A la fin de celle-ci, tout le monde s'est rendu aux Monuments aux morts pour le dépôt de gerbe en présence de nombreux élus, des conscrits, des jeunes du CMJ et d'un public toujours attentif. La Marseillaise retentissait avec les Vaillants d'OSSUN.



On pouvait ensuite se diriger vers le Foyer Rural pour le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

Aux alentours de 13h, direction vers la salle polyvalente afin de participer à l'intronisation de quelques élus au sein de la confrérie «Royale des Chevaliers de la gerbe d'ail et du Chabrot Lomagnol». Cette cérémonie bien particulière a été suivie d'un délicieux repas préparé par le Comité des Fêtes.

Après l'Apéro Tapas du dimanche soir, St Georges nous faisait un petit clin d'œil en stoppant la pluie et le vent pour nous permettre de clôturer ces fêtes par un magnifique feu d'artifice exécuté par l'association des Amis du Lys de Pâques.

Encore merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette édition 2023.

Rendez-vous est pris pour 2024.

Agenda des manifestations du 15 Juin au 31 Décembre 2023

Juin

18/06 Tournoi de Green Volley – Stade Municipal

23-24-25/06 Fête de fin d'année de la MJC

25/06 Vide grenier organisé par «Briseuse de Silence» au profit des malentendants

30/06 Gala de la GR – Gymnase

Juillet

08/07 «Samedi, ça te dit ?» – Place de la Mairie

14/07 Commémoration du 14 Juillet

Place de la Mairie

22/07 Sortie à St Jean de Luz avec le CCAS

Août

12/08 «Samedi, ça te dit ?» – Place de la Mairie

Septembre

09/09 «Samedi, ça te dit ?» – Place de la Mairie

10/09 2^e édition de la «Course de caisse à savons» organisée par le Comité des Fêtes.

23-24/09 Exposition Mycologique
Salle polyvalente

29/09 Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants – Foyer rural

Octobre

07/10 Octobre Rose

14/10 «Samedi, ça te dit ?» – Place de la Mairie

15/10 La Caminade

Novembre

11/11 Commémoration du 11 Novembre

Décembre

01/12 Animations et illuminations de Noël – Place de la Mairie

09/12 Repas de fin d'année du CCAS pour tous les Odosséens – Salle polyvalente

15/12 Noël des Enfants de la Commune

Sans oublier les foodtrucks et marchands ambulants de la place Marguerite de Navarre :

➤ **«Mr Vagabond»** – burgers et frites maison – tous les lundis de 18h à 21h

➤ **«Pizzas 13»**, tous les mardis de 18h à 22h

➤ **«Le coq du village»** – vins et bières – et «Aux délices du Jardin» – burgers et frites maisons – tous les jeudis de 17h à 21h

➤ **«La cuisine de Yas»** – cuisine orientale – tous les vendredis de 17h à 20h

et **«La ferme de Sylvain Andrieux»** – vente de fruits, de légumes et de produits de la ferme – ouverte tous les mercredis et vendredis de 16h à 19h au 3 rue Lapassade.

Retrouvez toutes les dates, lieu et horaires des événements et des manifestations sur le site internet et l'application mobile Néocity.